Pour le calcul du 1er indicateur (écart global moyen de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires à filière et catégorie hiérarchique équivalentes)

REMUNERATIONS des fonctionnaires et des titulaires (PH) sur l'année 2025

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT/TITULAIRES (PH)	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales) avec primes et indemnités		Montant des primes et indemnités isolé de la rémunération totale	
Filière / Catégorie	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**
Personnel médical (PM)				
Filière médicale (PM)				
Personnel non médical (PNM)				
Filière soins - catégorie A		416 914 €		74 387 €
Filière soins - catégorie B		1 703 427 €		403 539 €
Filière soins - catégorie C		740 585 €		105 158 €
Filière rééducation - catégorie A		78 616 €		2 325 €
Filière rééducation - catégorie B				
Filière rééducation - catégorie C				
Filière médico-technique - catégorie A				
Filière médico-technique - catégorie B				
Filière médico-technique - catégorie C				
Filière administrative - catégorie A		56 276 €		8 500 €
Filière administrative - catégorie B		110 843 €		15 899 €
Filière administrative - catégorie C		27 992 €		1 581 €
Filière ouvrière et technique - catégorie A				
Filière ouvrière et technique - catégorie B				
Filière ouvrière et technique - catégorie C		150 306 €		13 415 €
Filière socio-éducative - catégorie A				
Filière socio-éducative - catégorie B		33 009 €		459 €
Filière socio-éducative - catégorie C		38 623 €		8 527 €
Filière personnels de direction - catégorie A				
Filière des psychologues- catégorie A		36 749 €		2 521 €
Filière des sages-femmes - catégorie A				

ZONES À REMPLIR le cas échéant

ATTENTION :

Le montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges) comprend **les traitements indiciaires et accessoires ainsi que les primes et les indemnités de toutes natures.**

Le **montant des primes et indemnités** est également précisé à part dans la partie droite du tableau.

Si l'indicateur 1 n'est pas calculable (moins de 10 ETPR fonctionnaires par sexe), ne rien saisir dans ce tableau.